



ASSEMBLEE GENERALE du 22 mars 2018

Synthèse

Mont-sur-Rolle, le 29 mars 2018

Le jeudi 22 mars 2018, la commune d'Aubonne a accueilli l'assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV). A cette occasion, M. Pierre-Yves Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, a donné une conférence intitulée « Facture sociale et mesures à prendre pour en limiter la hausse »

Présentation de M. Maillard : « Facture sociale et mesures à prendre pour en limiter la hausse »

Durant sa présentation, Monsieur le Conseiller d'Etat a notamment expliqué la composition et l'évolution de la facture sociale.

Il a également rappelé les effets des mesures d'ajustement introduites en 2015 qui, selon ses chiffres, ont permis aux communes d'économiser 40 millions environ.

Il souligne aussi que le **pourcentage** de personnes bénéficiant du RI est pratiquement le même aujourd'hui qu'en 2006. Par contre, la population globale du Canton étant en augmentation, le coût de la facture sociale est monté également.

Il a aussi traité des effets de la RPT et des PC familles.

Il relève enfin que l'idée d'un financement de la facture sociale par un transfert de points d'impôts des communes au Canton est sur la table et que deux objets parlementaires ont été déposés dans ce sens. Les partis politiques et le Conseil d'Etat pourraient y donner une suite favorable.

(Voir la présentation en annexe).

Nouvelle péréquation

Après un bref rappel des principaux objectifs que devrait atteindre la nouvelle péréquation, nous avons abordé la question de la séparation des coûts, notamment entre la facture sociale (péréquation verticale) ainsi que la facture policière et la péréquation horizontale entre les communes, qui devraient être traitées différemment à l'avenir.

Nous avons également indiqué les grands principes sur lesquels la future péréquation horizontale devrait s'appuyer.

(Voir la présentation en annexe).



MCH2

Différents groupes de travail ont été créés afin d'étudier l'implémentation de MCH2 dans les communes de notre Canton.

Les communes doivent s'assurer que leur logiciel comptable pourra supporter MCH2 quand celui-ci sera déployé.

(Voir la présentation en annexe).

Aménagement du territoire

LATC

Il est regrettable que le Grand Conseil ait biffé l'art. 32 LATC (zone à développement différé).

(Voir la Tribune numéro 13 publiée sur notre site).

ZIZA

Dans le cadre des discussions qui ont eu lieu autour des futures directives portant sur les ZIZA, le Canton a peiné à entendre les revendications des communes. De ce fait, l'AdCV et l'UCV lui ont envoyé une lettre commune le priant de ne pas se prévaloir d'un quelconque accord de leur part lors de la prochaine mise en consultation de ces directives.

(Voir également la Tribune numéro 13 publiée sur notre site).

A noter enfin qu'une refonte de la CAMAC et du registre des bâtiments est en cours. Dans ce cadre, des communes membres sont invitées à participer au groupe de travail mis en place pour accompagner cette réforme.

Scolaire et parascolaire

EIAP

Les travaux de l'EIAP sont terminés. Une consultation va être lancée auprès des communes au mois de mai. Des ateliers de formation seront également organisés à l'automne.

(Voir la présentation en annexe ainsi que la Tribune numéro 13 publiée sur notre site).

GT Constructions scolaires

Les discussions avec la Canton avancent lentement. Il n'est pas simple de trouver un accord sur la question fondamentale de « qui paye quoi ».



(Voir la présentation en annexe ainsi que la Tribune numéro 13 publiée sur notre site).

Formations proposées par l'AdCV

L'AdCV envisage de proposer différentes formations dans un avenir proche. Certaines d'entre-elles pourraient être payantes.

Pour toutes les demandes, vous pouvez vous adresser au Secrétariat général de l'AdCV : sg@adcv.ch / 021.826.11.41.

(Voir la présentation en annexe).

Droit d'initiative et de référendum des communes au niveau cantonal

Le 17 juin 2007, le Peuple vaudois a refusé une initiative demandant à ce qu'un droit d'initiative et de référendum soit donné aux communes au niveau cantonal.

Au vu de la perte d'autonomie et de compétences des communes, il serait peut-être temps de réfléchir au lancement d'une nouvelle démarche dans le même sens.

Il est proposé de constituer un groupe de réflexion avec des communes membres.

Gens du Voyage

Un groupe de travail auquel participe l'AdCV a été créé sous l'égide du préfet Etienne Roy.

Différents documents utiles ont été présentés/réactualisés. Ils peuvent notamment être obtenus auprès de du Secrétariat général de l'AdCV.

(Voir la présentation en annexe).

Prochaines AG

- 28 juin 2018 à Eclépens, conférencier à définir ;
- 20 septembre 2018 à Gimel, M. Frédéric Grognez, Cour des comptes : méthodes de travail de cette institution ;
- 29 novembre 2018 à Henniez, Mme Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat.

Sortie récréative 2018

1^{er} juin 2018



Nous remercions vivement Lully, Lussy-sur-Morges et Tolochenaz de nous proposer un programme aussi alléchant pour cette sortie (*voir présentation en annexe*). Nous nous réjouissons tous de le découvrir !

Y a-t-il des candidats pour 2019 ?

Divers

Dès la mi-avril, Mme Aebi, secrétaire administrative de l'AdCV, va réduire son taux d'activité à 25%.

Des séances d'information vont être organisées prochainement au sujet du Guide pratique pour le respect des aspects sociaux (*voir présentation en annexe*).

Allocution de M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal à Aubonne

Après nous avoir brièvement présenté sa belle commune ainsi qu'un très joli film, Monsieur Jean-Christophe de Mestral, Municipal et membre du Comité de l'AdCV, a invité l'Assemblée à passer à la partie conviviale de la soirée.

Nous remercions chaleureusement la commune d'Aubonne pour son hospitalité !

Contact :

Josephine Byrne Garelli : 079 210 41 63